

**Présentation métier : Assistant(e) de régulation RATP
PEC – CAE**



- Objectif de l'assistant(e) de régulation :
 - Améliorer l'offre et les conditions de transport en évitant les retards des trains
- Missions à réaliser sur les quais aux heures de pointe :
 - **La fermeture des portes du métro ou du RER**
Lors du signal sonore, faciliter la descente et la montée des voyageurs dans la rame de métro ou de RER
 - **L'information aux voyageurs**
Accueillir, renseigner et orienter les voyageurs
 - **La vigilance sur les quais**
Veiller à ce que les voyageurs ne se mettent pas en danger à l'approche du train, éloigner les voyageurs de la bordure du quai).
 - *Le port d'une tenue spécifique fournie par l'entreprise est obligatoire*
- Volet formation du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) « dans le cadre du Parcours Emploi Compétences » (PEC) :
Durant le contrat, le salarié bénéficie d'un accompagnement à la préparation d'un projet professionnel soit vers un métier de la RATP, soit vers un autre métier. Un tuteur ou une tutrice l'accompagne à la construction de son projet tout au long du contrat.
Chaque jour, 2 heures en poste de travail sont consacrées à la régularité du trafic sur les quais et 1 heure à 1 heures 30 à l'élaboration de votre projet professionnel via des ateliers (mathématiques, français, préparation en entretien, élaboration de CV, processus de recrutement ...)
L'activité d'assistant de régulation permet d'acquérir des compétences à valoriser du parcours professionnel.

• CONDITIONS DE TRAVAIL :

• CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (PEC-CAE) = CDD DE 12 MOIS, RENOUELABLE SOUS CONDITIONS, 20H PAR SEMAINE, 30 JOURS DE CONGÉS PAYÉS

LIEU DE TRAVAIL

- LIGNE A DU RER : LA PRISE ET LA FIN DE SERVICE S'EFFECTUE À LA STATION NATION
- LIGNE B DU RER : LA PRISE ET LA FIN DE SERVICE S'EFFECTUE À LA STATION LUXEMBOURG
- LIGNE 13 DU MÉTRO : LA PRISE ET LA FIN DE SERVICE S'EFFECTUE À LA STATION INVALIDES

HORAIRES ET REPOS

- EN ALTERNANCE, UNE SEMAINE LE MATIN DE 7H À 11H PUIS UNE SEMAINE L'APRÈS-MIDI DE 15H30 À 19H30 SUR LE RER OU DE 16H À 20H SUR LA LIGNE 13 DU MÉTRO
- REPOS LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

RÉMUNÉRATION BASÉE SUR LE SMIC HORAIRE, COMPLÉTÉE D'UNE SOMME FORFAITAIRE DE 49,55 € BRUT / MOI

PROFIL RECHERCHÉ ET APTITUDES REQUISES

- AVOIR UNE BONNE EXPRESSION ORALE POUR FACILITER LE CONTACT VOYAGEUR ET DÉLIVRER UN ITINÉRAIRE OU UNE INFORMATION
- AVOIR UNE ATTITUDE ET UNE TENUE VESTIMENTAIRE CORRECTE
- ACCEPTER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE
- SAVOIR S'ADAPTER
- ÊTRE DISPONIBLE
- ÊTRE PONCTUEL
- AVOIR LA MAÎTRISE DE SOI
- ACCEPTER LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU MÉTRO ET DU RER AUX HEURES DE POINTE (STATION DEBOUT PROLONGÉE AU MOINS 2H SUR LES QUAIS, ENVIRONNEMENT SOUTERRAIN BRUYANT, FOULE)